

## L'Ajournement

La société a respecté les règlements municipaux de Toronto et elle a obtenu le permis nécessaire pour exploiter le centre. En fait, la ville a récemment réexaminer sa décision, par suite des protestations soulevées par les citoyens, et elle l'a maintenue. Entre-temps, les dirigeants de la société Exodus Link ont poursuivi leurs efforts pour établir des rapports avec la collectivité et de la rassurer sur l'existence du centre de fréquentation obligatoire.

Il est vrai que ceux qui s'opposent à ce centre continuent de demander qu'il soit situé dans un autre quartier. Cependant, il y a lieu de souligner que le programme du centre n'est pas contesté.

Personne ne s'attend à ce que les résidents de Parkdale s'adaptent du jour au lendemain à la présence de ce centre. Il est naturel que l'on se préoccupe de ses répercussions sur la collectivité. Attentif aux préoccupations et aux soucis des Torontois, le solliciteur général a décidé de réduire de 40 p. 100 le nombre des détenus en libération conditionnelle renvoyés au centre de fréquentation obligatoire par le Service correctionnel. Ce dernier contrôlera d'ailleurs étroitement les activités de la société Exodus Link et veillera à son bon fonctionnement. Enfin, le Service correctionnel a accepté un moratoire de trois ans sur l'établissement d'autres centres de réinsertion dans le quartier n° 2 et il a assuré qu'il suivait les directives émises par la ville de Toronto quant aux centres de direction, ce qu'ils ont d'ailleurs toujours fait par le passé.

Un grand nombre de foyers de transition se sont heurtés à une opposition semblable et ont finalement été acceptés lorsque la collectivité s'est rendu compte qu'ils ne représentaient pas une menace pour sa sécurité. Ce phénomène a d'ailleurs été reconnu dans des éditoriaux du *Toronto Star* et ou *Toronto Sun*, mais il faut du temps pour que ces centres soient acceptés et des organismes comme Exodus Link méritent d'avoir la chance de prouver ce qu'ils peuvent faire.

J'ai bon espoir que, avec le temps, le centre de fréquentation obligatoire deviendra partie intégrante du milieu comme ce fut le cas de 180 foyers de transition dans l'ensemble du Canada.

• (1820)

## [Français]

LES CHANTIERS MARITIMES—A) ON DEMANDE POURQUOI LE GOUVERNEMENT RETARDE L'OCTROI DE MARCHÉS AUX TROIS CHANTIERS MARITIMES DU QUÉBEC. B) ON DEMANDE POURQUOI CERTAINS TRAVAUX NE SONT PAS ENCORE COMMENCÉS

**M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie):** Monsieur le Président, la raison de mon intervention ce soir fait suite à une question que j'avais posée au ministre de l'Expansion sévit présentement dans les chantiers maritimes au Québec. Cette question que j'ai posée et le débat que nous faisons ce soir, cela fait un an que le ministre de l'Expansion industrielle régionale, cela fait un an que le petit député de Lévis qui, malheureusement, cran que le petit député de Lévis qui, malheureusement, criait tantôt sur tous les toits... mais au lieu de défendre les intérêts de sa circonscription, il s'est absenté, cela fait un an que les travailleurs, cela fait un an que les dirigeants des entreprises, cela fait un an que les collectifs demandent à ce gouvernement d'intervenir pour sauver les chantiers maritimes au Québec. Et chaque fois, il n'y a pas de réponse ou ce sont des semblants de promesses, ou c'est la

même attitude que le comportement du premier ministre (M. Mulroney), ce sont des faussetés et tout simplement des promesses, des engagements jamais réalisés.

La situation au chantier de la Davie à Lauzon: il y a à peine 50 à 100 travailleurs qui sont dans le chantier. Quatre fois le ministre de l'Expansion industrielle régionale, avec le petit député de Lévis (M. Fontaine), que les gens ont pendu en effigie là-bas, ils ont annoncé à ces gens-là que le traversier *Caribou II* serait réalisé et serait construit. Cela devait commencer il y a deux mois et on leur a appris dernièrement qu'à cause de la modification des plans de Marine Atlantique, le *Caribou II* serait réalisé seulement en septembre et octobre 1987. Ces 3000 travailleurs des chantiers de la Davie n'ont même plus droit à l'assurance-chômage. Ils sont obligés d'aller au bien-être social, et je vois le gouvernement, le député et le premier ministre (M. Mulroney), se gargariser de voyages et s'amuser à faire de folles dépenses et du patronage.

C'est la même chose pour le chantier de Sorel. Encore une fois, le député conservateur de Sorel n'a absolument rien fait. Sauf, pour être honnête, une première fois, il a invité des ouvriers de la CSN, présidés par M. Lamoureux, à venir sur la Colline parlementaire et, encore une fois, ce gouvernement conservateur a sorti trois ou quatre pantins pour leur faire des promesses, leur faire accroire qu'il y aurait des réalisations, qu'il y aurait des travaux. Qu'est-ce qui arrive? Il va y avoir 300 mises à pied au chantier de Sorel. Rien encore de fait par ce gouvernement.

Un autre chantier, à la Vickers, à Montréal, encore là, le député d'Hochelaga—Maisonnette (M. Desrosiers), toujours lui, il s'est fait emplir de promesses par le ministre de l'Expansion industrielle régionale. Encore là, au moment où on se parle, il n'y a plus un travailleur de la section navale qui est dans le chantier de la Vickers. C'est triste, monsieur le Président, parce que ces 5 000 travailleurs, ces 5 000 pères de famille qui ont appris un métier honorable de soudeur, un métier honorable d'assembleur, ces gens-là ne peuvent, du jour au lendemain se recycler pour aller vers un autre marché du travail. Ce sont des gens qui ont des obligations, qui ont une famille, qui ont des enfants aux études. Ce sont des pères de famille qui se voient dans l'humiliation, aujourd'hui, à cause du manque de planification de ce gouvernement, qui sont obligés d'aller demander de l'assistance sociale. Même parfois il y a des gens qui vont être obligés de remettre leur propriété parce qu'ils n'auront même pas le droit au bénéfice de l'assistance sociale compte tenu du fait que leur conjoint travaille.

J'ai hâte de voir ce que le secrétaire parlementaire va répondre. Et vendredi, je me suis rendu sur les chantiers maritimes de Lauzon. J'ai été voir ce qui se passait, pas juste entendre du «parlage», pas juste entendre du «chialage», j'ai été sur place pour voir. J'ai ici, monsieur le Président, avec moi, j'ai pris des photos précises qui indiquent bien où sont les cales sèches, normalement où il y aurait des bateaux, où il y aurait des ouvriers, les grues qu'on voit où il y aurait des travailleurs. C'est vide, c'est la mort. C'est la même chose dans les trois chantiers maritimes. Et je me demande: le secrétaire parlementaire qui va répondre, est-ce qu'il va nous dire: «Oui, le *Caribou II* va commencer à être construit au chantier de la Davie, à Lauzon, en mai et 1 000 à 1 200 travailleurs vont être rappelés?» Le contrat de la Défense nationale, dans le cadre du